

Samedi 07 Mars 2020 (9 h)

Au « Salons de Réau » 10 Rue Frédéric Sarazin 77550 REAU N104 A5B sortie 13
Face à l'église Saint-Julien de Réau . L'accès se fait par la cour grand portail à droite

Ordre du jour

- ° Rapport moral d'activité pour 2019
- ° Rapport financier
- ° Projets d'avenir
- ° Renouvellement du tiers sortant
- ° Composition du bureau
- ° Questions diverses



« Un lieu de caractère pour une journée festive »
« Bonne Humeur ; Rires ; Fantaisie »

Vote

Pour les adhérents qui ne pourraient assister à cette assemblée générale annuelle, seul le vote par correspondance est admis et vivement souhaité.

Modalités de vote

1 . Etre à jour de sa cotisation SABG (2019 et / ou 2020)

2. **4 postes sont à pourvoir.** Le bulletin de vote devra comporter au maximum **4 noms**, sous peine de nullité

3. Utilisez le bulletin de vote ci-joint. Ce bulletin comportera le nom des candidats, mais toute modification est admise pourvu qu'il n'y ait pas plus de **4 noms inscrits**.

4. Placer le bulletin de vote dans une enveloppe anonyme.

5. Mettre ensuite cette enveloppe dans une seconde qui sera affranchie et adressée à :

Gilles Guillet 2 rue des marronniers 77210 Avon.

N.B. Au dos de cet envoi, figureront impérativement votre **nom, prénom, adresse, signature et la mention vote.**

6. Expédier le tout en temps utile pour qu'il parvienne à l'adresse indiquée, au plus tard le **06 Mars 2020**

Très signalé : Ne pas mettre, SVP, dans ces enveloppes le chèque de votre cotisation 2019.

APRES L'EFFORT (L'A.G) LE RECONFORT (LE REPAS)..!

Pour les adhérents présents à l'assemblée qui ne participeront pas au repas un apéritif sera offert

A.G 10h30 REPAS 12h30 au « Salons de Réau » 10 rue Frédéric Sarazin 77550 REAU N104 A5B sortie 13

COUPON RENVOI : Pierre HERRMANN 23 Bis Avenue de Mesly 94450 Limeil-Brévannes Tel : 01 45 95 44 96

AU PLUS TARD impérativement LE JEUDI 27 Février 2020

✂-----

Participation au repas dansant du **Samedi midi 07 Mars 2020 à 12h30**

Adhérents(es) = 20€ Conjoint(s) = 20 € Invités(es) = 40 € Enfants = 20 €

- Mr. _____ / Mr. _____
- Melle, Mme _____ / Melle, Mme _____

Participer(a) (ont) au repas qui suivra l'Assemblée Générale

Nombre de personnes _____ x 20 € / Nombre de personnes _____ x 40€ / Enfants _____ x 20€

Merci de joindre un chèque à l'ordre de la S.A.B.G

Si vous avez une adresse mail indiquez-là ici : _____

Tel : _____